

## Attention : nouvelle procédure nationale de candidature en master, dossiers à déposer dès mars 2023

mercredi 18 janvier 2023, par [Jérémy ROBINE](#)

**Citer cet article / To cite this version :**

[Jérémy ROBINE](#), **Attention : nouvelle procédure nationale de candidature en master, dossiers à déposer dès mars 2023**, *Diploweb.com : la revue géopolitique*, 18 janvier 2023.

**Hum... Vous semblez apprécier le DIPLOWEB.COM. Nous vous en remercions et vous invitons à participer à sa construction.**

Le DIPLOWEB.COM est LE media géopolitique indépendant en accès gratuit, fondé en l'an 2000. Nous vous proposons de participer concrètement à cette réalisation francophone de qualité, lu dans 190 pays. Comment faire ? Nous vous invitons à verser un "pourboire" (tip) à votre convenance via le site <https://fr.tipeee.com/diploweb> . Vous pouvez aussi rédiger un chèque à l'ordre du DIPLOWEB.COM et l'adresser à Diploweb.com, Pierre Verluise, 1 avenue Lamartine, 94300, Vincennes, France. Ou bien encore faire un virement bancaire en demandant un RIB à l'adresse [expertise.geopolitique@gmail.com](mailto:expertise.geopolitique@gmail.com).

Avec 5 000€ par mois, nous pouvons couvrir nos principaux frais de fonctionnement et dégager le temps nécessaire à nos principaux responsables pour qu'ils continuent à travailler sur le DIPLOWEB.COM.

Avec 8 000€ par mois, nous pouvons lancer de nouveaux projets (contenus, événements), voire l'optimisation de la maquette du site web du DIPLOWEB.COM.

**Les futures candidates et les futurs candidats en première année de master devraient dès maintenant examiner l'offre disponible et sélectionner les masters auxquels ils ou elles envisagent de postuler, afin de commencer à préparer leurs dossiers. Pourquoi ? Comment ? Les réponses.**

LE GOUVERNEMENT a décidé de mettre en place une nouvelle procédure de candidature en première année de master, applicable dès la prochaine campagne, donc aux étudiantes et étudiants actuellement en L3 ou dans une formation équivalente. Elle consistera en **une plateforme unique de candidature**, qui n'est pas encore disponible, mais qui prendra la suite du site [trouvermonmaster](#) où se trouvent d'ores et déjà de nombreuses **informations essentielles** parmi lesquelles, pour chaque master (ou presque) :

- . la capacité d'accueil et le taux d'accès à la formation, c'est à dire une indication sur le niveau de sélectivité ;
- . les prérequis ou attendus, à consulter très attentivement ;
- . les modalités de recrutement (dossier, entretien, examen...) ;
- . les pièces demandées (lettre, projet de recherche, portfolio...) qui peuvent exiger un travail conséquent.

**Les futures candidates et les futurs candidats en première année de master devraient donc dès maintenant examiner l'offre disponible et sélectionner les masters auxquels ils ou elles envisagent de postuler, afin de commencer à préparer leurs dossiers.**

Il leur sera possible de faire de nombreux vœux (15 mentions en formation initiale et 15 mentions en alternance), ce qui implique potentiellement de très nombreux dossiers différents à préparer soigneusement ;

- . Le calendrier est anticipé, **les candidatures devront être déposées entre le 22 mars et le 18 avril 2023**, l'examen des candidatures (et éventuels entretiens ou examens) aura lieu en avril ;
- . Les candidats et les candidates doivent prendre conscience que leur dossier ne comportera donc pas les notes du second semestre de L3 (ou CPGE...) et adapter leur stratégie de candidature à leur dossier tel qu'il est aujourd'hui ;
- . Les admissions seront prononcées entre mi-juin et mi-juillet, les listes d'attente remontant à mesure que les candidates ou candidats les mieux classés valideront leur formation (ce choix étant définitif).
- . *A priori il n'y aura pas de seconde session* à l'automne, et si c'était finalement le cas cela ne concernera que les formations les moins demandées qui ne seront pas remplies.

Il faut bien noter que **cette procédure ne concerne pas les candidatures en seconde année de master**, ni les candidatures en première année lorsqu'elles passent par la procédure Campus France, c'est à dire celles d'étudiantes ou d'étudiants non européens.

Enfin, il existe une subtilité un peu complexe qui devrait être bien comprise : les vœux pourront dans certains cas être plus nombreux que 30, car ce qui sera décompté, c'est le nombre de mention demandées (15 en FI, 15 en FC comme indiqué ci-dessus). Or, une mention pourra ouvrir plusieurs « formation candidatables », par exemple si la même formation existe sur deux sites différents (dans le cas des masters MEEF notamment) ou encore pour gérer des listes d'admission et d'attente distinctes par spécialisation (aires géographiques dans un master de géopolitique par exemple). Dans ce cas, plusieurs candidatures dans différentes « formations candidatables » d'une même mention ne compteront que pour un unique vœux. La liste des « formations candidatables » ne sera connue que début mars 2023, le paramétrage de la plateforme par les établissements d'enseignement supérieur devant avoir lieu courant février 2023.



*Copyright Janvier 2023-Robine/Diploweb.com*

---

## **P.-S.**

Maître de Conférences. Directeur de l'Institut Français de Géopolitique (IFG, Université Paris 8).